



MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

GRATUIT CONFIDENTIEL ANONYME

**MAISON DE LA
JUSTICE ET
DU DROIT**

**Information
sur vos droits,
aide aux victimes,
conciliation...**

Ouverte à tous, la Maison de la Justice et du Droit est un lieu d'information, de conciliation et de prévention.

La Maison de la Justice et du Droit vous répond et vous oriente, concernant de nombreuses questions juridiques françaises et suisses : procédure de divorce, droit du travail, rédaction d'un testament, d'une donation, conflit de voisinage...

DES EXPERTS POUR VOUS AIDER



Sur rendez-vous
uniquement

RENCONTRER UN JURISTE

Du lundi au vendredi, **un juriste** vous reçoit pour vous renseigner sur vos droits et devoirs dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, voisinage, consommation, pénal...et vous oriente dans vos démarches en Suisse et en France.

RENCONTRER UN NOTAIRE

Une fois par mois, **des notaires** vous reçoivent et répondent à vos questions juridiques: droits de succession, droits de la propriété, donation...

RENCONTRER UN AVOCAT

Deux fois par mois, **des avocats** vous reçoivent et vous proposent une consultation d'orientation gratuite relative à vos problématiques juridiques. Ces consultations sont soumises à conditions de revenus.

ÉCOUTE ET AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victime de violences conjugales, d'accidents de la route, d'agressions... **un juriste et un psychologue spécialisés** vous écoutent et vous accompagnent dans vos procédures pénales.

DROIT DES ÉTRANGERS

Une fois par mois, **des juristes** vous reçoivent et vous renseignent : accès au droit de séjour, accès à la nationalité française, regroupement familial, législation applicable aux étudiants étrangers, accompagnement des migrants âgés...



DES PERMANENCES GRATUITES ET
CONFIDENTIELLES SONT ASSURÉES PAR DES
INTERVENANTS QUALIFIÉS, SUR RENDEZ-VOUS.



UNE JUSTICE PLUS PROCHE DES CITOYENS

RÉGLER À L'AMIABLE VOS LITIGES

Un **conciliateur** vous aide à trouver une solution dans le cadre de vos litiges du quotidien avec un locataire, un propriétaire, votre voisin, des professionnels...

FAIRE RESPECTER VOS DROITS ET LIBERTÉS

Face à une discrimination, pour résoudre un litige avec une administration ou un service public, garantir les droits de l'enfant... faites appel au **Délégué du Défenseur des droits**.

UNE JUSTICE PÉNALE PLUS RAPIDE

Relais local du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains, la Maison de la Justice et du Droit met en œuvre, sur demande du procureur de la République, les mesures alternatives aux poursuites pénales pour des infractions de faible gravité commises par des personnes majeures ou mineures.



NUMÉROS ET SITES UTILES

- Allo service public : **3939**
- Violences femmes info : **3919**
- Enfance en danger : **119**
- Services de police : **17** (en Suisse 117)
- Numéro européen des urgences : **112**
- www.justice.gouv.fr
- www.defenseurdesdroits.fr
- www.admin.ch

INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

**26, avenue de Genève - Le Galien B,
74166 Saint-Julien-en-Genevois**

Tél. : **+33(0)4 50 74 86 86** | Courriel : **mjd@cc-genevois.fr**

www.cc-genevois.fr (rubrique vie pratique et services | vos droits)

HORAIRES (uniquement sur RDV)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi de 9h à 12h30

ACCÈS



Pour venir en bus

Ligne D :

- arrêt Hutins en venant de St-Julien, Valleiry, Viry

- arrêt P+R Perly en venant de Genève

Ligne T72

Anancy-Genève :

arrêt P+R Perly